



PLOËRMEL

actualités

Juin 2015

bulletin municipal de Ploërmel ■ n° 20



En mai, le Duc de Bretagne et ses vassaux ont fait un passage remarqué à Ploërmel

2	Agenda
	Coordonnées des services
3	Éditorial
4 - 6	Actualités
7 - 9	Votre ville
10 - 11	Aménagement
12 - 13	Vos commerçants
14 - 15	Vos artisans
16 - 17	Vos enfants
18	Votre médiathèque
19	Votre été CULTURE
20 - 21	Votre été SPORT
22	Action sociale
23	Tribunes
24	Tourisme

Mairie

Place de la Mairie - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 73 20 73
Mail : mairie@ploermel.com
Horaires :
lundi > vendredi : 9h-12h/13h30-17h30
samedi : 9h-12h (accueil et état civil)

Police municipale

Place de la mairie - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 73 20 90

Centre Communal d'Action Sociale

26, rue du G^{al} Leclerc - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 73 20 75
Mail : cias@ploermel.com
Horaires :
lundi > vendredi : 9h-12h/13h30-16h30

Office du Tourisme

5 rue du Val - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 74 02 70
Mail : accueil@tourisme-ploermel.com

Transports scolaires

Tél. 02 97 72 33 08

Pôle culturel

Rue de Guibourg - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 74 08 21
Mail : poleculturel@ploermelcommunaute.com

Médiathèque

Cloître des Carmes - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 74 28 25
Mail : mediatheque@ploermel.com

École de musique • Tél. 02 97 74 12 15

Pôle des sports

Centre des arts martiaux
rue Pierre de Coubertin - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 74 05 10

Piscine

rue Lieutenant Le Vigouroux - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 93 67 74
Mail : piscine@ploermelcommunaute.com

Informations et réservations au pôle culturel au 02 97 74 08 21
ou à l'Office de tourisme de Ploërmel au 02 97 74 02 70

Jusqu'au 4 juillet : exposition sur l'Allemagne et le jumelage, médiathèque (p.18)

27 juin de 9h30 à 13h30 : portes ouvertes du Pôle Culturel, rue de Guibourg

27 juin à 18h : concert de l'école de musique, chapelle bleue

27 et 28 juin : gala de l'accro gym, halle des sports et salle de gymnastique

Du 3 au 5 juillet (18h le vendredi, 16h le samedi et le dimanche) : cirque Zavatta, place de la Gare

Du 3 juillet au 21 août : place à la saison culturelle d'été sur tout le territoire de Ploërmel Communauté (p.19)

14 juillet : cérémonie, bal des pompiers et feu d'artifice, centre-ville

17 et 18 juillet : braderie/ brocante des commerçants

8 août : gala de football, stade municipal

15 août à 20h30 : concert New Gospel family, église Saint Armel

26 août à 17h et 19h30 : Grand cirque de Saint Pétersbourg, place de la gare

Retrouvez toutes les manifestations sur www.ploermel.fr

Maison de l'Enfance

Rue Pierre de Coubertin - 56800 Ploërmel
• Relais Assistants Maternels : Tél. 02 97 73 57 95
• Accueil de loisirs : Tél. 02 97 93 68 13
• Multi-accueil : Tél. 02 97 93 63 80

Pôle aménagement, urbanisme, environnement

Place de la mairie - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 73 20 96
Mail : paue@ploermelcommunaute.com

Déchèterie

P.A. du Bois Vert - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 93 67 23

Services Techniques

Rue Fulgence Bienvenüe - P.A. du Bois Vert - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 73 58 40
Mail : accueil.st@ploermel.com

Retrouvez les horaires de tous les services sur www.ploermel.fr



Respect et tolérance

Depuis toujours, je me suis donné comme principe de vie, le respect des autres et la tolérance. Au vu des divers événements qui se sont déroulés à Ploërmel ces dernières semaines, il me semble nécessaire de préciser quelques points. Je reviendrais sur deux épisodes récents.

Le premier, la condamnation de la commune de Ploërmel par le tribunal administratif en ce qui concerne la statue de Jean-Paul II.

Un de mes prédécesseurs à la mairie me reproche de ne pas hurler avec les loups, de ne pas gesticuler dans tous les sens pour défendre cet élément patrimonial de notre commune. Pour moi, le respect des autres passe déjà par le respect des lois de la république. Je suis fermement opposé au déplacement de cette statue mais je m'y opposerai par les moyens juridiques et légaux qui sont à ma disposition. Je ne brandirai pas de drapeau, je ne prendrai pas de porte-voix pour imposer mon point de vue.

J'y suis opposé car pour moi la laïcité c'est aussi la tolérance et le respect des traditions locales. J'y suis opposé aussi tout simplement parce que le déplacement de cette statue serait « une ànerie » et une dépense inutile. L'intégrisme est toujours nuisible quelles que soient les chapelles, qu'elles soient laïques ou religieuses.

Le second événement concerne la création d'un nouveau lycée à Ploërmel et le choix du terrain devant l'accueillir.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le terrain que j'ai proposé au vote du Conseil communautaire n'était pas forcément celui que je privilégiais personnellement mais là encore, je considère que je n'ai pas été élu pour imposer mes choix personnels. La création d'un nouveau lycée à Ploërmel est un sujet délicat, je suis personnellement persuadé de son intérêt et une majorité de conseillers communautaires le sont également. Sur le choix du terrain, j'accepte le fait que d'autres n'aient pas mon point de vue et comme avais dit le Général De Gaulle « ce n'est pas à 57 ans que je vais commencer une carrière de dictateur ». Alors, oui, j'ai préféré privilégier le consensus à l'arbitraire sur cette question, pour mieux faire réussir ce projet.

Le mandat qui m'a été donné en 2014 par les Ploërmelais n'est pas celui de faire seulement ce que je veux mais il est de travailler dans le sens de l'intérêt général et dans le respect de tous.

J'espère fermement que ces valeurs de respect et de tolérance seront comprises par tous et notamment par les différents élus qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité.

Faire de la politique n'est pas forcément synonyme d'invectives, de procès d'intention, de sous-entendus désobligeants. Cette façon de faire de la politique, les Ploërmelais et d'une manière générale les français en ont assez.

Ce n'est pas et ce ne sera pas en ce qui me concerne ma façon de procéder et de gérer la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été 2015.

Patrick LE DIFFON

*maire de Ploërmel
président de Ploërmel Communauté
président du Pays de Ploërmel*

Les commissions passées

Appel d'Offres : 3.12.2014 et 07.04.2015

Finances : 10.12.2014, 04.02.2015 et 11.06.2015

Sécurité et prévention : 15.12.2014

Administrative : 22.12.2014, 9.01.2015 et 27.02.2015

Logement et cadre de vie : 21.01.2015

Vie en Ville : 29.01.2015 et 12.06.2015

Affaires sportives, culturelles et vie associative : 09.02.2015 et 11.05.2015

Travaux : 11.03.2015

Urbanisme : 23.04.2015 et 27.05.2015

Cimetière : 21.05.2015





Monsieur Jean-Claude JUMEL,
conseiller municipal délégué
à la sécurité et à la prévention

Vous partez en vacances ? Soyez tranquilles !

Tout au long de l'année, les forces de l'ordre proposent de nombreux services aux citoyens. Ainsi, dans une volonté d'assurer la sécurité au sein de la ville et de prévenir des cambriolages durant les vacances, la gendarmerie de Ploërmel et la police municipale ont mis en place l'opération « Tranquillité Vacances ».

Cette action totalement gratuite et active tout au long de l'année demande plus de vigilance et d'attention durant l'été.

En quoi consiste cette intervention ?

Cette opération vise à assurer la surveillance des habitations des particuliers qui auront signalé leur absence pour congés aux services de la police municipale et/ou de la gendarmerie, explique Jean-Claude JUMEL, conseiller municipal délégué à la sécurité et à la prévention. Des passages fréquents aux abords des domiciles seront assurés par des patrouilles, poursuit-il. L'objectif de ces actions liant prévention et répression est de baisser de manière significative le nombre de cambriolages durant les vacances, périodes propices au développement des vols par effraction et d'intrusions.

Comment bénéficier de ce service ?

Tous les Ploërmelais peuvent signaler aux forces de l'ordre les dates d'absence prévues pour leurs congés annuels en se présentant au bureau de la police municipale ou à la brigade de la gendarmerie de Ploërmel, précise monsieur JUMEL.

Des conseils pour éviter les cambriolages ?

Ce dispositif ne constitue pas pour autant une garantie de sécurité absolue. Il appartient à chacun de prendre des mesures préventives, rappelle Jean-Claude JUMEL.

Vous pouvez donc, en plus d'avoir recours à l'opération « Tranquillité Vacances », ne pas laisser le courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres (vous pouvez vous arranger avec les services postaux pour qu'ils conservent votre courrier en votre absence), vous pouvez également renvoyer votre ligne téléphonique fixe sur votre portable, ne jamais indiquer sur votre répondeur vos dates d'absences, ou encore ne pas laisser vos clés dans votre boîte aux lettres et demander à un de vos proches de passer régulièrement chez vous pour qu'il s'assure à son tour que tout va bien.

Le Major Thierry LE GAILLARD, commandant de brigade de la gendarmerie de Ploërmel tient à préciser que cette démarche est très simple, il suffit de se déplacer à la gendarmerie de son lieu de résidence. Pour ça, il n'y a besoin que

de quelques informations (adresse, dates d'absences, coordonnées), recueillies sur un formulaire à retirer à la brigade ou à télécharger sur le site www.morbihan.gouv.fr. Une fois ces informations prises en compte, des rondes aléatoires de jour et de nuit sont ensuite réalisées afin de vérifier qu'aucune effraction n'a été effectuée sur l'habitation ou ses dépendances.

Le Major LE GAILLARD indique par ailleurs que depuis la mise en œuvre de cette opération sur le plan national, le nombre de sollicitations pour ce service ne cesse d'augmenter. Pour exemple en 2013, la gendarmerie de Ploërmel a enregistré 265 demandes, et depuis le début de l'année 2015, 54 fiches ont déjà été rédigées.

L'opération « Tranquillité Vacances » n'est pas seulement mise en place pour l'été, elle l'est également pour toutes les autres vacances scolaires. Cette surveillance a pour effet de bénéficier également aux voisins des vacanciers. Cette opération a un caractère préventif. Elle renforce notre présence sur le terrain et rassure la population, conclut le Major LE GAILLARD.

Forum des associations

À noter dès à présent !

Organisé le samedi 5 septembre, le forum des associations permet aux associations de présenter aux habitants de Ploërmel et de Ploërmel Communauté, toutes les activités proposées, les modalités d'inscriptions, etc.

Alors rendez-vous le samedi 5 septembre, à partir de 10h, à la halle des sports de Ploërmel.



Le Cirque bientôt à Ploërmel



Le Grand Cirque de St-Petersbourg sera à Ploërmel avec son nouveau spectacle exceptionnel. Les représentations auront lieu dans un chapiteau de 1 300 places, place de la Gare, le mercredi 26 août à 17h et 19h30.

Informations et réservations : www.cirque-saint-petersbourg.com

Application mobile : à télécharger sans plus tarder !

Pour s'adapter aux besoins de la vie quotidienne, à l'évolution des moyens de communication, et à la volonté de répondre aux attentes des usagers, les élus de la ville de Ploërmel ont voté la création et le lancement d'une application mobile du nom de « PLOËRMEL ».

Disponible gratuitement sur les systèmes Apple et Android, depuis le mois de mai, l'application « PLOËRMEL », bulletin municipal numérique d'information et d'alerte en temps réel des citoyens et des touristes, regroupe les informations et actualités suivantes : agenda, actualités, transport et travaux, tourisme, infos pratiques, bouger/sortir, commerces et artisans, associations, lien vers le site internet, carte interactive, réalité augmentée, signaler un problème (cette option rentrera en vigueur fin 2015).

Téléchargement sur iPhone



Rendez-vous sur App Store pour télécharger l'application qui porte le nom de « Ploërmel »

Cliquez sur « Obtenir »

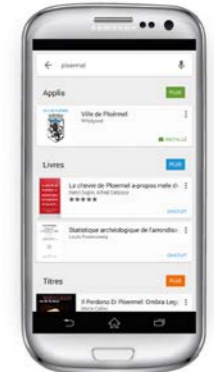


Téléchargement sur Android



Rendez-vous sur Google Play pour télécharger l'application qui porte le nom de « Ploërmel »

Cliquez sur « Installer »



« Flashez » l'image ci-contre (appelée Flashcode), avec votre smartphone ou votre tablette pour accéder directement à la page de téléchargement.

Travaux

Le 35 : les locataires s'installent !

À Ploërmel, un état des lieux des bâtiments publics a été réalisé.

L'objectif ? Repérer la vétusté de certains équipements, identifier les besoins des locataires et autres utilisateurs, et chiffrer les éventuels travaux.

Dans ce cadre, les bâtiments devenus non adaptés aux besoins, avec un montant de travaux trop onéreux, et ne représentant pas d'intérêt architectural, seront vendus en l'état ou démolis.

C'est notamment le cas du bâtiment associatif situé rue du 8 mai 1945.

Une réflexion a donc été menée pour reloger les syndicats et associations hébergées.

Pour répondre à cette problématique, le rez-de-chaussée du bâtiment situé 35 rue de la gare, a été rénové, et s'appelle maintenant « Le 35 ». Avec sa surface de 120 m², l'espace abrite désormais la FNACA, la CFDT, la CGT, Les Vitrines de Ploërmel, la Croix d'Or, et compte également une salle de réunion.

La réflexion est en cours pour le Centre Médico Scolaire, toujours situé rue du 8 mai 1945.



Centre de secours

À la recherche de volontaires

« **Tout le monde peut être pompier volontaire !** » **Ce sont les premiers mots que prononce le capitaine JOUBAUD quand il évoque le recrutement des sapeurs-pompiers.**

Que vous soyez un homme ou une femme, chacun est le bienvenu. Il faut toutefois nuancer car cet engagement n'est pas sans conséquence, à la fois pour soi, mais aussi pour la famille, les amis... tout le monde est concerné ! Même s'il faut le préciser, **cet engagement aujourd'hui est plus souple et les contrats ne sont plus inscrits dans le marbre**, indique le capitaine JOUBAUD.

Pour devenir pompier volontaire, le parcours prend du temps. Il y a tout d'abord la formation. Elle dure en moyenne 1 an avec des sessions en autonomie à la maison, et des sessions pratiques organisées en caserne. Cette mise en place de la formation permet ainsi au futur pompier de travailler à sa vitesse et conserver son mode de vie habituel.



Ensuite, à chaque « module » validé, le sapeur-pompier peut commencer à aller sur le terrain, pour intervenir dans les situations évoquées dans les dits « modules ».

Enfin, une fois tous les « modules » validés, le pompier volontaire est totalement opérationnel et c'est alors que les systèmes d'astreinte se mettent en place. **C'est un véritable engagement pour la personne et son entourage, car les astreintes sont d'une semaine par mois !** précise le capitaine JOUBAUD.

Si vous voulez en savoir davantage, n'hésitez pas à passer la porte de la caserne de Ploërmel au centre de secours tous les jours de la semaine entre 8h et 18h !

Concrètement, soir et week end compris, les sapeurs-pompiers se doivent d'être disponibles à moins de 5 minutes de la caserne ; ce qui représente un véritable engagement envers la collectivité.

Ce sont ces contraintes qui entraînent un recul du nombre d'engagés. **Dans la mesure où on apporte une aide à des personnes en difficulté, il est primordial que nos sapeurs sachent garder leur sang-froid tout en faisant preuve de caractère dans certaines situations. Pour rentrer dans nos rangs, les pompiers doivent être stables au travail, en famille, en société...**

En 10 ans, leur nombre en France est passé de 200 000 à 190 000. C'est pour cette raison que le capitaine JOUBAUD souhaite recruter des pompiers volontaires sur du long terme. **On reçoit toutes les personnes qui souhaitent en savoir plus sur les sapeurs-pompiers car il n'y a pas de profil type. En revanche, de notre côté, on ne cache rien et on explique dès le premier rendez-vous, comment se passe la vie une fois que l'on est pompier volontaire. L'idée c'est d'avoir des gens qui ont pleinement conscience des contraintes pour pouvoir compter sur eux le plus longtemps possible.**

Grâce aux médias, les sapeurs-pompiers ont une image très positive dans notre représentation collective. **Pourtant, la réalité est parfois moins glorieuse, il faut en être conscient quand on s'engage !** ajoute le capitaine JOUBAUD. **Nous sommes les héros « invisibles ». On ne voit pas forcément nos actions mais celles-ci sont nécessaires**, précise-t-il.

Retour en images

Ploërmel fête la Bretagne



La ville de Ploërmel était désignée « **Ville Relais de la Fête de la Bretagne** ». Du 16 au 23 mai dernier, de nombreuses animations ont permis d'apporter une touche bretonne au territoire.



Une soirée bretonne a eu lieu le 22 mai dans le centre historique, avec un fest noz ponctué d'animations.



Le 23 mai, Ploërmel a changé d'époque ! Pour célébrer la Bretagne, chevalerie, fauconnerie et autre conteur avaient fait le déplacement !



Sur cette photo, le conteur Ozegan et la Compagnie Grise



Les musiciens de Josselin « Ar C'hwil Du » ont également participé à cette journée : les rues de la ville étaient aux sonorités bretonnes !

Stationnement en centre-ville, ce qu'il faut savoir !

Toute chose doit respecter des règles. Le stationnement à Ploërmel n'échappe pas à la règle et les citoyens sont appelés à respecter les consignes. Pour ne commettre aucune infraction, un point s'impose.



LES ZONES BLEUES

Les parkings en zones bleues sont facilement identifiables grâce à deux caractéristiques : le marquage au sol bleu et le panneau de signalisation en entrée de zone. Dans cette zone, le stationnement est à durée limitée et gratuit mais contrôlé par le disque appelé « disque européen ». **Lorsqu'on stationne sur une zone bleue, on doit poser obligatoirement, son disque de bord après avoir indiqué l'heure d'arrivée**, explique Jean-Claude JUMEL, conseiller municipal délégué à la sécurité et à la prévention. Une fois l'opération effectuée, vous avez le droit de rester stationner pour une durée d'1h30. Cependant, au bout de ce temps imparti, vous ne pouvez pas revenir et changer l'heure de votre disque. Ce geste est totalement illégal et vous risquez une sanction ! **L'objectif de cette démarche est de favoriser la rotation des véhicules et le commerce par un stationnement facilité**, poursuit monsieur JUMEL.

L'ARRÊT MINUTE

À Ploërmel, l'arrêt minute commence à se faire une place avec pour le moment 23 places disponibles. Ce stationnement de 15 minutes repose sur le même principe que la zone bleue.

LES ZONES BLANCHES

Ces zones, contrairement aux « arrêt minute » et aux « zones bleues », n'ont aucune contrainte de temps. Vous êtes donc libre de stationner tout un après-midi ou une journée entière sans souci. **Cependant, le stationnement ne doit pas excéder 7 jours au même emplacement**, précise Jean-Claude JUMEL.

LE STATIONNEMENT GÊNANT

Un stationnement désigne l'immobilisation du véhicule sur la chaussée ou l'accotement alors qu'un arrêt renvoie à une immobilisation temporaire sur une chaussée d'un chauffeur qui reste dans son véhicule pour déposer ou prendre un passager par exemple, indique monsieur JUMEL.

Un stationnement est qualifié de gênant lorsqu'il devient un obstacle à la libre circulation des automobilistes et des autres usagers de la route (exemple : voiture garée sur le trottoir, sur les emplacements livraison, devant une sortie de garage, etc.). Concernant le stationnement sur le trottoir évoqué précédemment, il est interdit de le faire si aucun panneau ne vous indique la possibilité de se garer sur le trottoir, même devant chez vous. De plus, lorsque vous vous gariez sur le trottoir, pensez avant tout aux piétons ! Laissez-leur la place de circuler facilement.

Dernier point, si vous êtes autorisé à vous arrêter sur un trottoir, pensez toujours à ne pas descendre côté chaussée. **Si vous ouvrez votre porte du côté de la route, vous risquez un accident et si cela venait à arriver, vous seriez entièrement responsable**, rappelle Jean-Claude JUMEL.

RESPECTER LES RÈGLES, NOUS LE DEVONS ! ... CELA ÉVITERA LE DÉSAGRÈMENT DE L'AMENDE

- **17 euros**, c'est le montant de l'amende en cas de dépassement du temps ou d'absence de disque sur un « arrêt minute » ou en zone bleue.
- **35 euros**, c'est le montant de l'amende en cas de stationnement gênant.
- **135 euros**, c'est le montant de l'amende en cas de stationnement sur une place destinée aux personnes à mobilité réduite.



Monsieur Lucien LE BORGNE,
1^{er} adjoint au maire en charge
des travaux, de la voirie et des bâtiments

Les services municipaux sont au service des usagers

FRELONS ASIATIQUES : LA DESTRUCTION DES NIDS PRISE EN CHARGE

Devant la recrudescence des nids de frelons asiatiques depuis son introduction accidentelle en 2004, les ministères de l'Agriculture et de l'Écologie ont classé par arrêté ministériel du 26 décembre 2012, le frelon asiatique dans la liste des dangers sanitaires de 2^e catégorie pour l'abeille domestique.

À Ploërmel, le conseil municipal du 1^{er} octobre 2014 a voté la prise en charge, sous certaines conditions (présence avérée d'un nid de frelons asiatiques, danger patent, autorisation de pénétrer sur la propriété, etc.), de l'intégralité du coût de destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers.

Comment distinguer un frelon asiatique d'un frelon commun ?

Le museum National d'Histoire Naturelle a publié une fiche d'aide à l'identification que vous pouvez retrouver dans son intégralité sur le site :

<http://inpn.mnhn.fr/espece/signalement/vespa>

Toutefois, certaines caractéristiques vous permettront d'identifier le nid d'insectes repéré :

FRELON ASIATIQUE
(Vespa velutina)



FRELON COMMUN, appelé EUROPÉEN
(Vespa crabro)



© Quentin ROME © Claire VILLEMANT

Prise en charge, comment ça se passe ?

- Le propriétaire privé doit aviser la police municipale (Tél. 02 97 73 20 90) de la présence d'un nid de frelons asiatiques. Il remplira la convention relative à la participation financière de la commune pour la destruction de nids de frelons asiatiques.
- Les agents du service de police municipale doivent établir un rapport de constatations avec des clichés photographiques. Ce rapport est transmis par courriel à la [Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles \(FDGDON\)](#).
- Au vu du rapport, la FDGDON confirme la présence avérée du nid de frelons asiatiques. En concertation avec cet organisme, une entreprise spécialisée et labellisée par la FDGDON sera missionnée.

À l'issue de l'intervention, l'entreprise adresse sa facture directement à la mairie.

EFFACEMENT DES TAGS : COMMENT ÇA SE PASSE ?

En se baladant en ville, il n'est pas rare d'apercevoir un tag ici et là. Le plus souvent, il s'agit de « signatures » qui détériorent le support (public ou privé), « victime » de ces dégradations.

Pour y remédier, la ville de Ploërmel a décidé de prendre en charge le coût de l'intervention nécessaire à l'effacement de ces graffitis visibles de la voie publique.

Pour ce faire, la première démarche à effectuer est d'en avvertir la police municipale afin qu'elle constate la dégradation, et indique la procédure à suivre (dépôt de plainte notamment).

Une demande est ensuite effectuée auprès des services techniques qui, pour les bâtiments privés, demande à son propriétaire de remplir et signer un document de décharge avant l'intervention.

Une entreprise spécialisée est sollicitée une fois que la mairie dispose d'une quantité suffisante d'interventions pouvant s'étaler sur toute une journée.



Concrètement, le technicien procède à un sablage extrêmement fin permettant de dégrader le moins possible la surface concernée, quelle qu'elle soit.

Contact : Police municipale
Tél. 02 97 73 20 90

Vous pouvez également consulter ces informations sur le site internet de la ville www.ploermel.fr.

Madame Chantal NICOLAS
conseillère municipale
déléguée à la vie associative



Le professeur CABROL accueilli à l'hôtel de ville

Le 6 mars dernier, le Professeur CABROL, premier chirurgien à avoir réussi une greffe de cœur en Europe, a répondu présent à l'invitation de Roc Loisirs et de ses co-présidents Daniel LUCAS et Marie Claude LE TARTESSE, et a fait le déplacement à Ploërmel.

Président de l'association ADICARE, le Professeur CABROL a reçu des fonds destinés à la recherche de solutions nouvelles dans la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies cardiovasculaires.

Cette remise de chèque faisait suite au Gala de football du 2 août 2014 (Ploërmel), aux foulées/randonnées pédestres et repas du 29 novembre 2014 (Roc Saint André), ainsi qu'au loto du 15 février 2015 (Ploërmel).

Touché par son accueil à l'hôtel de ville de Ploërmel, le Professeur CABROL a tenu à remercier monsieur Patrick LE DIFFON, maire de Ploërmel, et lui a adressé ce courrier :

Paris le mardi 10 mars 2015

Monsieur Le Maire Cher Arsi,

Je vous suis très reconnaissant de votre accueil très chaleureux à la Mairie de Ploërmel et de votre cadeau que j'ai posé sur mon bureau.

Je vous remercie aussi de votre grand soutien à l'association Roc Loisirs au bénéfice de la Recherche d'Adicare.

Tous ici nous vous en sommes très reconnaissants.

Ce fut une magnifique journée ensoleillée.

Et je ne saurais assez vous remercier ainsi que l'association Roc Loisirs.

Je vous envoie ma chaleureuse amitié.

Christian Cabrol

Dr Christian Cabrol





Monsieur Pierre-Jean JARNO,
adjoint au maire en charge de
l'urbanisme et de l'environnement

Concertation publique : zoom sur la NOÉ VERTE

Depuis le 2 juin et jusqu'au 4 juillet prochain, une concertation publique autour du projet d'aménagement de la Noé Verte à Ploërmel, est en cours à l'hôtel de ville.



En mars 2011, le conseil municipal de Ploërmel a délibéré pour étudier les conditions d'aménagement du secteur de la Noé Verte. La ville de Ploërmel a confié à une équipe pluridisciplinaire le soin de proposer un projet de quartier répondant aux objectifs affichés. D'un périmètre d'étude de 23 hectares, le périmètre opérationnel est plus restreint, 15 hectares, situé, à l'est de la rue du Val, entre la rue des Thabords et le boulevard de l'Europe. C'est ce périmètre de 15 hectares qui est soumis à la concertation publique en cours.

LES AMBITIONS DE LA MUNICIPALITÉ POUR CE PROJET

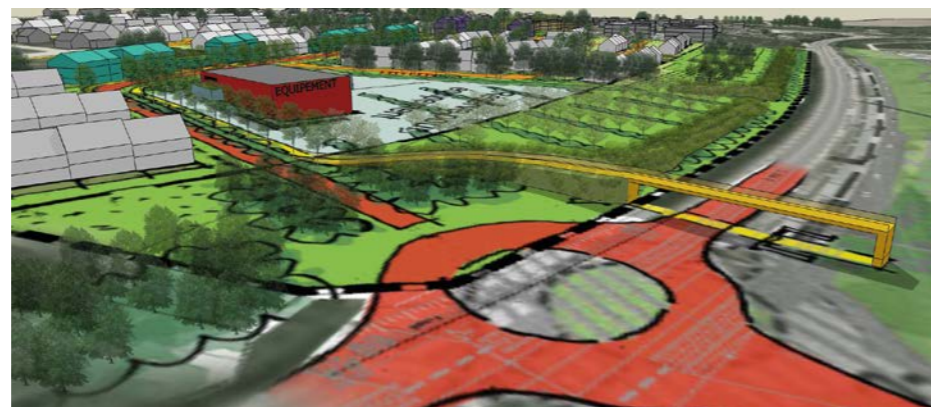
Situé en entrée de ville, ce nouveau quartier doit répondre aux besoins en logements de Ploërmel en tenant compte des capacités d'accueil des infrastructures et équipements de la ville. Ce projet vise à :

- accueillir de nouveaux résidents en assurant des programmes de logements pour tous.
- intégrer et valoriser les contraintes environnementales (zones humides, haies, gestion des eaux pluviales, apports solaires, etc.),

- développer des équipements publics ou d'intérêt collectif répondant aux attentes des habitants,
- améliorer la qualité des espaces publics et la sécurité des déplacements.

LE PROJET

- 280 à 300 logements dont 20 % avec une finalité sociale ; densité de 20 logements/hectare minimum.
- Un espace réservé pour le développement d'un équipement public ou d'intérêt collectif.
- Des voiries nouvelles dont une voie principale se connectant à un futur carrefour giratoire qui sera aménagé sur la voie de contournement et permettant une entrée commune avec la zone commerciale de Brocéliande.



Vue 3D du projet d'aménagement

- Des espaces publics, places, placettes, squares.
- Des circulations piéton-cycle continues, confortables et lisibles.
- Un parc urbain au caractère naturel préservant une zone humide.

Depuis le 2 juin dernier et jusqu'au 4 juillet, la concertation suit son cours et les avis sont récoltés. Vous pouvez consigner vos avis et observations sur le registre prévu à cet effet, par **courrier (mairie de Ploërmel - BP 133 - 56800 Ploërmel) ou par courriel (contact@ploermel.com).**

Après le 4 juillet, le travail de conclusion prendra le relais pour être présenté au public à l'automne 2015.

Accessibilité des ERP : un guide à disposition

Au 31 décembre 2014, l'ensemble des établissements recevant du public devait être accessible. Or le retard pris en la matière a conduit le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, à créer l'Agenda d'Accessibilité Programmée, autrement appelé l'Ad'AP.

En effet, il n'y a pas un report de date limite pour rendre accessibles les commerces, les cabinets libéraux, les mairies, les écoles... mais un encadrement réglementaire pour que les travaux soient réellement réalisés.

L'élaboration d'un **Agenda d'Accessibilité Programmée** permet de se mettre en conformité et surtout d'ouvrir à tous son commerce, ses bureaux...

L'Agenda d'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Tout propriétaire d'un ERP non accessible se doit de déposer en mairie (ou en Préfecture dans certains cas), un agenda d'accessibilité programmé, avant le 27 septembre 2015.

Tout non-dépôt ou dépôt après cette date est sanctionnable d'une amende administrative. Par exemple, pour les ERP de 5^e catégorie : l'absence non justifiée de dépôt d'Ad'AP dans les délais impartis ou la non transmission des documents de suivi est passible d'une amende de 1 500 €.

Pour vous aider à préparer votre dossier, des fiches personnalisées sont disponibles sur le site internet : www.developpement-durable.gouv.fr ou en mairie.



Vous avez une question relative à la mise en accessibilité de votre commerce ? Contactez le Pôle Aménagement, Urbanisme, Environnement de Ploërmel Communauté au 02 97 73 20 96 ou la DDTM du Morbihan (Unité accessibilité et sécurité de la construction) au 02 97 68 13 19 ou Anne-Laure FORGEAU à la Chambre de Commerce et d'Industrie au 02 97 02 40 00.

Coupes et abattage d'arbres : quand faut-il demander l'autorisation ?

La ville de Ploërmel a délimité dans son plan local d'urbanisme pour des raisons environnementales et paysagères, des haies, et des espaces boisés en vue de les protéger ou afin d'en créer de nouveaux.

Les protections permettent de maintenir ou renforcer un paysage, de favoriser les déplacements de la faune, de préserver la flore... En ville ces espaces participent à la préservation de la fraîcheur lors de périodes de fortes chaleurs. À la campagne, les linéaires de haies permettent de mieux gérer les ruissellements lors des orages et fortes pluies et d'éviter des pollutions dans les ruisseaux.

Si vous désirez couper un ou plusieurs arbres dans votre propriété, il vous faut entreprendre des démarches avant de passer à l'action :

1- Vérifier auprès du service urbanisme si votre arbre se situe dans un espace à protéger.

2- Si c'est le cas et selon le classement au PLU, il vous faudra effectuer une déclaration via un imprimé (cerfa n°13404*01) disponible en mairie. Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, remplir ce formulaire sur internet.

3- Ensuite, il vous faudra déposer en mairie 2 exemplaires de votre déclaration, ou l'envoyer en recommandé avec accusé de réception. Vous devrez joindre à ces papiers, un plan de situation au 1/25 000^e et un extrait du plan cadastral localisant les parcelles concernées.

Cependant, il existe des exceptions. En effet, sont dispensés d'autorisation préalable à l'abattage : les arbres morts, cassés ou renversés par le vent et ceux dits dangereux.

Une fois votre dossier déposé, l'instruction est au maximum, de 2 mois. Une fois le délai écoulé, il vous faudra attendre un mois supplémentaire avant de couper votre arbre. Et lors de la coupe, il est impératif pour vous d'afficher sur le terrain le récépissé sur lequel la mairie a mis son cachet pour attester la date de dépôt.

Dans tous les cas, en limite du domaine public, que les arbres soient classés ou non, une demande d'occupation temporaire du domaine public sera à demander auprès des services de la Police Municipale.

Pour plus d'informations, contactez le Pôle Aménagement, Urbanisme, Environnement de Ploërmel Communauté au 02 97 73 20 96.



Monsieur Bernard OGER,
adjoint au maire en charge de
la vie en ville, du patrimoine et du tourisme

Madame Fabienne JOSSE,
adjointe au maire en charge de
l'économie, du commerce et de l'artisanat



Marché hebdomadaire : évolutions et améliorations

Ploërmel Communauté a conventionné avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan dans le cadre du PACK collectivité. Dans ce contexte, une étude a été réalisée sur le marché de Ploërmel, unique marché présent sur la communauté de communes.



Restitution de l'étude relative au marché hebdomadaire de Ploërmel, le vendredi 5 juin

L'objectif ? Déceler les problématiques liées au marché hebdomadaire pour en dégager des axes d'amélioration. Une étude a donc été menée par la CCI et la ville de Ploërmel, auprès des commerçants présents sur le marché hebdomadaire, ainsi qu'auprès des commerçants installés dans le centre-ville.

Et le constat se révèle plutôt positif puisque l'emplacement et le jour du marché conviennent à la grande majorité des commerçants sur site. En revanche, concernant le projet de création de halles couvertes, il n'obtient pas l'adhésion de ces commerçants. De manière plus précise, le bilan de l'étude a été dressé aux commerçants du marché le vendredi 5 juin dernier et des actions concrètes leur ont été présentées.

Les premières actions réalisées ces dernières semaines sont les suivantes :

- L'extension du marché en direction de la place de l'union fait d'ores et déjà l'unanimité.



- Le marché a également obtenu la labellisation « Marchés de France ». Une reconnaissance nationale mise en avant aux entrées de la ville par un panneau du label avec jour et lieu de marché, installé route de Vannes, route de Josselin/Lorient et route de Rennes. La mairie envisage d'ailleurs d'apposer 1 voire 2 panneaux supplémentaires au niveau des autres entrées de ville très fréquentées.

- Une identité graphique a par ailleurs été créée par les services de la ville, permettant ainsi de déployer une communication (affiche, flyer...) cohérente pour faire connaître davantage le marché ploërmelais.



- Depuis le vendredi 26 juin, les horaires de marché ont été élargis et adaptés à la saison : en été, le marché sera ouvert de 8h à 14h, tandis qu'en hiver, il sera ouvert de 8h30 à 13h30.

À court terme, un comité de marché devrait également voir le jour. Il sera composé de représentants de la ville et de représentants des commerçants du marché.

Enfin, des actions complémentaires sont également programmées à plus long terme :

- Une signalétique directionnelle devrait aussi voir le jour en cœur de ville afin d'apporter davantage de visibilité au marché.
- Des travaux sont prévus pour améliorer les points électriques et les réseaux d'eau.
- La réfection du revêtement est elle aussi à l'étude.

Marché Artisanal nocturne de la Créativité et du Bien-être

Tous les Mercredis de Juillet et Août de 16h à 22h

sur la Place du Tribunal (Vieux quartier de Ploërmel)



Cet été, tous au marché le mercredi !

L'association « À Tour de Rôle » proposera un marché artisanal nocturne tous les mercredis de l'été.

Pour animer le centre historique de Ploërmel, l'association « À Tour de Rôle » organise chaque mercredi de juillet et août, un marché artisanal de la créativité et du bien-être.

Rendez-vous sur la place du Tribunal, de 16h à 22h, tous les mercredis.

Restauration sur place (moules/frites sur réservation auprès du Sterling, tél. 02 97 74 27 62).

Nouvelles activités & changements de propriétaires

Nouveautés

Le Thy

19 rue de la Gare
Bar-PMU, salle de concerts et hôtel
Ouvert du mardi au samedi, 7h > 20h et le dimanche jusqu'à 14h (7jrs/7 pour l'hôtel)
Contact : Julie et Anthony LE ROCH,
tél. 02 97 74 05 21
web : www.le-thy.com

L'âme des ciseaux

Coiffure à domicile et vente de produit professionnels
Ouvert du lundi au vendredi, 9h > 21h (journée continue)
Contact : Reunan ANSQUER
port. 07 71 03 98 34, web : https://www.facebook.com/lamedesciseaux

Auto-école du Pays de Ploërmel

Permis B, conduite accompagnée, conduite supervisée, et remise à niveau
40 place de la mairie
Ouvert (bureau et code) du lundi au vendredi, 10h > 12h et 15h30 > 18h30, le samedi, 10h > 16h, en fonction des élèves pour les heures de conduite
Contact : Mickaël LETURNIER
port. 06 71 48 61 35

Biscuiterie de Kerlann

Production et vente de produits alimentaires
2 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (route de Vannes)
Ouvert du lundi au samedi, 9h30 > 12h30 et 14h > 19h
Contact : Annie LE GALEZE
web : www.biscuiterie-de-kerlann.com

Daniel ZUCAL

Plaquiste menuisier
31 rue d'Apensen
Contact : port. 06 24 01 19 75
mail : daniel.zucal.sfr.fr

Passage des Carmes

Restaurant traditionnel
8 rue de la Gare
Contact : tél. 02 97 75 65 63

Le retour de pêche

Restaurant, hôtel
Rue de la Gare
Ouvert midi et soir, du lundi au vendredi
Contact : Christelle et Jack CHAMPION,
tél. 02 97 74 05 32,
web : www.lereturpepeche.fr

Mario Pizza

Pizzeria (sur place et à emporter)
23 rue Général Dubreton
Ouvert tous les jours sauf le lundi et le dimanche midi, 11h > 14h et 18h > 22h (jusqu'à 23h le week-end)
Contact : tél. 09 51 42 32 28

Épicerie, la culture du goût

Vente de produits alimentaires et presse
15 Place La Mennais
Ouvert du lundi au samedi, 7h > 19h30, le dimanche, 8h30 > 13h
Contact : M. et Mme BERNARD

Salon Hair Eco

Coiffure, maquillage, épilation
33 rue Général Dubreton
Ouvert sans rendez-vous, du lundi au vendredi, 9h > 19h et le samedi, 9h > 16h
Contact : Marine KACY et Vanessa DAVID, tél. 02 97 22 28 65
web : http://marineolivier74.wix.com/site-hair-eco

Shiatsu Équilibre

Shiatsu et réflexologie plantaire
22 rue de Guillac, La Ville Rehel
Ouvert du lundi au samedi, 8h > 20h (sur rdv)
Contact : Hervé GUILLEMOT
port. 06 77 66 82 27

La Reкуп

Brocante
9 boulevard Foch
Ouvert samedi et jours fériés, 10h > 19h (ou sur rendez-vous)
Contact : Bertrand PELARD

Sophrologie & Shiatsu

Bien-être et soins par le Shiatsu, la sophrologie et la psychophonie (chant familial et prénatal)
PA de Brocéliande, 1 rue des Breils
Ouvert du lundi au samedi, 9h > 18h30 (sur rdv)
Contact : Sylvie CARDE
port. 06 86 00 66 78, tél. 02 97 75 24 57
mail : sylvie.carde@free.fr
web : www.sophrologie-shiatsu.com

Sylviane LE LUEL

Ostéopathe
6 rue Saint Armel
Contact : tél. 02 97 74 92 38 (sur rdv)

Erratum du magazine municipal n°19

Boulangerie Louise

Boulangerie et pâtisserie
Zone du Lac
Ouvert six jours sur sept, 7h > 19h30
Contact : tél. 02 97 22 30 05
web : www.boulangeriLouise.com

Nouvelle adresse

Art Concept l'annexe

Conseil en décoration
2 rue des Patarins
Ouvert du lundi au vendredi, 9h30 > 12h15 et en rendez-vous extérieur l'après-midi
Contact : Julie PHILIPPE
tél. 02 97 72 04 37, port. 06 74 16 00 33
web : www.deco-artconcept.fr

Vous installez un nouveau commerce à Ploërmel ou vous déménagez ?

Contactez nous à magazine@ploermel.com

Coup de projecteur sur les ateliers Artisan'Art

De nombreux artisans sont installés à Ploërmel, faisant ainsi la richesse du territoire. Certains d'entre eux travaillent toutefois dans l'anonymat, malgré les services de qualité qu'ils proposent. C'est le cas notamment des Ateliers Artisan'Art formés, situé 14 rue du Pardon, sous l'École Tané, à Ploërmel. Quatre passionnés y proposent de la bijouterie, de l'orfèvrerie, de l'horlogerie ou encore de la fabrication de soldats de plomb. Ils vous ouvrent leurs portes et vous font découvrir leur quotidien.



YANNICK ROBERT : L'HORLOGERIE

Yannick ROBERT est l'un des quatre artisans installés dans les ateliers. Spécialiste de l'horlogerie, monsieur ROBERT est passionné par cet univers depuis son plus jeune âge grâce à son grand-père et son père, eux-mêmes horlogers. Après l'obtention d'un CAP et BEP Horloger et une première expérience dans le domaine, monsieur ROBERT a travaillé 28 ans dans l'industrie. C'est à la suite d'un plan social qu'il décide de revenir à sa passion de toujours : l'horlogerie. Il suit alors une re-formation à l'AFPA de Besançon, acquiert un nouveau titre : technicien horloger et décide de s'installer en 2011 à Ploërmel, grâce au soutien de la Boutique de Gestion 35 (organisme d'accompagnement des créateurs d'entreprises).

Son champ d'action ? Les réparations. Il prend en charge des objets très divers tels que les coucous, les montres, les boîtes à musique et bien d'autres instruments horaires.

Son objectif professionnel consiste, certes à satisfaire la clientèle, mais a aussi pour but de **préserver le**

patrimoine horloger en effectuant au quotidien de la pédagogie, confie ce passionné. En effet, tout au long du processus de réparation, monsieur ROBERT prend des photographies afin de présenter au client, les « secrets » de l'horlogerie. **Cette démarche est née de l'envie de partager ma passion et de montrer le temps requis et le cheminement effectué sur chaque machine**, précise-t-il. De plus, Yannick ROBERT insiste, **je désire créer un climat de confiance avec mes clients, c'est primordial ! La plupart de ma clientèle me confie des objets précieux par leur histoire, je me dois de rassurer les personnes qui franchissent la porte de mon atelier.**



Dans cette optique, il a créé le site internet www.atelier-d-horlogerie.fr sur lequel il présente ses réalisations. Fier de son travail et transporté par sa passion, monsieur ROBERT, artisan, n'hésitera pas à vous faire découvrir l'univers de l'horlogerie et répondre à toutes vos questions.

Contact : Tél. 06 30 21 73 49 ; mail : atelierhorlogerie@free.fr

Horaires d'ouverture : le mardi et le samedi après-midi sur rdv ; mercredi de 10h à 19h, jeudi/vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, samedi de 10h à 13h.

CÉCILE GUY ET ÉMILIE LALLEMAND : LA BIJOUTERIE ET L'ORFÈVRE

En franchissant la porte des ateliers, il est difficile de ne pas être captivé par les bijoux raffinés en or ou en argent, ornés de pierres précieuses ou de perles, présentés en vitrine. Ces produits sont issus du travail de minutie de deux jeunes femmes : Cécile et Émilie. Initié par Cécile en 2013, l'atelier Aidocréation a été rejoint par Émilie début 2015. Au quotidien, Cécile et Émilie sont sollicitées pour effectuer de nombreuses réalisations telles que la fabrication, la réparation, la transformation et la création. En ce qui concerne la partie bijouterie, Cécile GUY propose de nombreux produits : colliers, bijoux de tête, bracelets, bagues ou encore piercings. De quoi combler tous les désirs ! Chaque pièce proposée est unique et peut être pensée avec le client en proposant des croquis, en choisissant les matières, le sertissage, et d'autres détails qui font de chaque création, un bijou unique. Concernant

la partie orfèvrerie, Émilie LALLEMAND réalise des objets de décoration ainsi que des ustensiles destinés à l'art de la table comme des timbales à eau, des couverts, etc.

Le plus souvent conçues en argent massif, ces réalisations représentent des biens de qualité qui dureront dans le temps. Toutefois, si un client préfère une autre matière, l'atelier s'adapte aux demandes ! **Le principe est avant tout de répondre à la demande du client et de le satisfaire dans tous les cas. Ici, les clients viennent chercher des pièces personnelles, uniques. Ce que nous faisons, c'est de l'artisanat pur**, ajoutent-elles.

Grâce au site internet <http://www.aidocreation.fr>, l'atelier Aidocréation exporte également ses créations dans toute la France et même dans certains pays frontaliers !

Une belle récompense !



Contact : Tél. 02 56 61 17 78 ; mail : creation.aido@gmail.com

Horaires d'ouverture : mardi/samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, mercredi/jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, et vendredi de 10h à 19h

GEORGES BOIDIN : LES SOLDATS DE PLOMB

Fabriquant de soldats de plomb, Georges BOIDIN est un grand passionné de la miniature depuis son plus jeune âge. Après avoir commencé par confectionner des figurines d'animaux en pâte à modeler, puis des personnages historiques en pâte qui durcit, monsieur BOIDIN est passé à la réalisation de portraits quand il a découvert la pâte Fimo®. En 1994, il rencontre un fabricant de soldats de plomb et décide par la suite, de se former à cette technique. Son objectif ? Dupliquer ses créations.

C'est à cette période que Georges BOIDIN a pris conscience qu'il devenait un transmetteur du patrimoine. En confectionnant des personnages historiques issus de l'armée du 1^{er} Empire, il fait appel à un savoir-faire ancien et retrace deux siècles de documents historiques. Après un passage par La Gacilly, il décide de s'installer à Ploërmel et réalise depuis 1997, des figurines d'écoles militaires dans des attitudes traditionnelles et expose aujourd'hui dans sa vitrine, des élèves des écoles, de polytechnique, de l'armée de l'air, des officiers de la gendarmerie nationale, etc.

Côté fabrication, il crée dans un premier temps un prototype à partir d'une photo ou d'une gravure qui servira ensuite, à graver une empreinte dans un moule en élastomère. Une fois les pièces extraites du moule, elles sont ébarbées et soudées, puis revêtues de leur uniforme peint à la main. Passionné par cet univers, Georges BOIDIN tient à préciser **qu'il est tout à fait possible pour chaque client, de personnaliser leur figurine et ainsi leur apporter une valeur sentimentale**. Lorsqu'une pièce est achevée, elle entre dans le cercle intemporel de l'histoire et garantit ainsi, la transmission du patrimoine historique. Pour découvrir les soldats de Georges BOIDIN, n'hésitez pas à vous rendre sur place ou sur le www.site.soldatsplomb.fr.



Contact : Tél. 06 80 06 54 22 ; mail : georges.boidin@yahoo.fr

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous



Monsieur Maurice OLIVIER,
conseiller municipal délégué
à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse

Transports scolaires

Carte de transport valide

Le premier jour de la rentrée 2015/2016, votre enfant devra avoir une carte de transport valide.



Du 19 au 27 août 2015, vous pourrez venir retirer la carte de transport scolaire de votre enfant au Pôle Education, Enfance, Jeunesse à l'hôtel de ville de Ploërmel.

Pour les enfants pris en charge par le transport scolaire du SITS de Malestroit, une permanence sera organisée à la salle des fêtes de Ploërmel le mardi 25 août, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Depuis le 12 juin, toute nouvelle inscription est prise en compte dans la limite des places disponibles.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Marilyne LE GLAUNEC au 02 97 72 33 08 ou par mail à transportscolaire@ploermel.com ou vous renseigner sur le site de la ville, www.ploermel.fr onglet « vivre » rubrique « Enfance, jeunesse / Transports scolaires ».

Actualités de la MDJ

Si tu as entre 14 et 18 ans, la MDJ t'accueille du mardi au vendredi de 16h30 à 19h en période scolaire, et du lundi au vendredi, de 10h à 18h pendant les vacances.

La MDJ, c'est quoi ?

Un lieu souple, adaptable, et en mesure de t'accompagner dans tes projets

Un lieu où tu peux être force de propositions

Un lieu où tu es au centre du débat

Au programme* de cet été :

- 10 juillet : journée urbaine et musicale au Lac au Duc (Capoeira, Batucada, Show vélo, DJ, Parkour, etc.).

- Du 13 au 17 juillet : séjour « Activités nautiques » en Normandie (Skimboard, Stand-up Paddle, Char à voile).

- Du 27 juillet au 1^{er} août : séjour « Bol d'air » sur l'île d'Ouessant (Randos pédestres, balades en vélo, rando kayak).

Pour les vacances d'automne qui se dérouleront du 17 octobre au 2 novembre, un séjour est en préparation.

*programme non contractuel

Contact Bruno CHIRLIAS
MDJ : 3, rue de Guibourg
Tél. 02 97 72 33 63, port. 06 74 44 51 52,
mail : b.chirlias@ploermel.com

Carnaval coloré !

Le 12 mars dernier, plus de 1 000 enfants scolarisés à Ploërmel ont défilé dans les rues de la ville. Un convoi haut en couleurs, comme un avant-goût de l'été !



La Fête de la Bretagne dans les assiettes

La Fête de la Bretagne se déroulait du 16 au 23 mai dernier. À cette occasion, les restaurants scolaires ont proposé des menus régionaux et un duo de musiciens bretons avait fait le déplacement.



Pédagogie : quand monsieur le maire remet le permis piéton

Le « Permis Piéton pour tous les enfants » enseigne aux classes de CE2, au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.



Les enfants en classe de CE2 à l'école Saint Joseph (ici sur la photo) ainsi qu'à l'école Saint Louis de Ploërmel, ont d'ores et déjà reçu le très officiel « Permis piéton » par monsieur Patrick LE DIFFON, maire de Ploërmel, monsieur Jean-Claude JUMEL, conseiller municipal de Ploërmel, délégué à la sécurité et à la prévention, et monsieur Maurice OLIVIER, conseiller municipal de Ploërmel, délégué à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse.

La formation sensibilise les enfants sur trois points particuliers :

- Face à lui-même : il n'est jamais si bien protégé que par lui-même .
- Face aux transgressions des autres piétons : comment réagir face aux transgressions des adultes l'accompagnant, grands frères, grandes sœurs, camarades...
- Face aux transgressions des véhicules : comment anticiper et se protéger face aux transgressions toujours possibles du code de la route par toutes sortes de véhicules.

→ À Ploërmel, Pascal GUYOT, brigadier-chef principal à la police municipale, raconte sa façon d'appréhender cet enseignement.

J'interviens en première séance pour expliquer aux enfants certains risques de la circulation à pied sur la voie publique :

- Les dangers du trottoir.
- Comment traverser une route en campagne, en ville.

- Comment se déplacer sur un trottoir.

- Ne pas se mettre en danger, et ne pas mettre les autres en danger.

- Comment regarder, écouter.

Ensuite j'explique à l'enseignant, le travail que les élèves vont devoir effectuer durant environ 2 semaines ; pour cela, je lui remets un DVD comme support.

Sur ce DVD, il y a plusieurs thèmes que les élèves vont pouvoir étudier tels que, « tu prends tes repères, tu marches sur le trottoir, tu traverses sur les passages piétons, tu sais réagir dans les situations pièges, qu'est-ce le pédibus, et enfin les N° utiles ».

Deux semaines après, je reviens dans la classe afin de faire passer le permis piéton ; il est composé de 12 questions à choix multiples.

Pour avoir ce permis, les enfants doivent avoir au minimum 6 réponses exactes.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS*

- 496 piétons tués.
- 11,6 % des personnes tuées sont des piétons.
- 4,8 % des piétons tués sont des enfants (0-14 ans).
- 357 piétons tués en milieu urbain.
- 139 tués en rase campagne.
- Baisse de 61,3 % du nombre de jeunes piétons tués entre 2002 et 2009.
- 17,8 % des piétons sont présumés à l'origine de l'accident.

* Observatoire national interministériel de la Sécurité Routière - La sécurité routière en France, Bilan de l'année 2009 - La Documentation Française

Les coups de cœur de votre médiathèque



DVD DOCUMENTAIRE

> L'histoire en pièces : les gaulois

Daniel CAVILLON (Réalisation)
CNRS (tout public)

Un documentaire simple sur l'histoire des Gaulois à travers la monnaie. Les rites, les événements, les personnages importants... Passionnant !

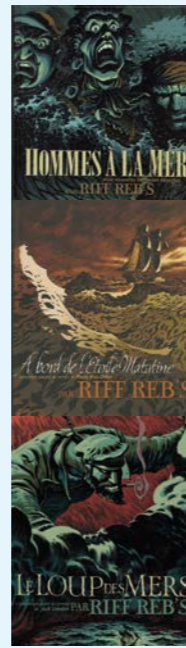


CD

> Martha ARGERICH and friends : live from the lugano festival 2009

Emi, 2009

Enfant prodige du piano, Martha ARGERICH, d'origine argentine offre dans cet opus extraordinaire des interprétations splendides des plus grands compositeurs : Chopin, Rachmaninov... Indispensable !



LIVRE

> Reb's Ribb : trilogie des mers

Soleil, 2014

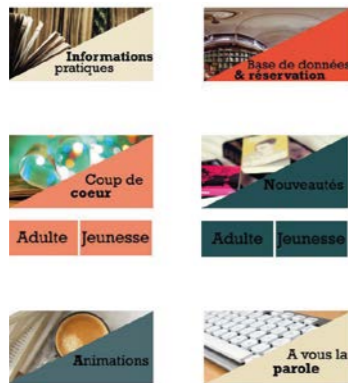
Le dessinateur s'attaque ici avec brio à l'adaptation des romans et nouvelles maritimes. Les plus grands sont convoqués et desservis par un dessin flamboyant, les histoires, elles, sont rudes et cruelles, belles ou torturées comme la mer.

Pour découvrir d'autres suggestions de la médiathèque, rendez-vous sur le site www.ploermel.fr

Votre médiathèque plus intuitive sur Internet

Il vous est désormais possible d'accéder à une plateforme intuitive relative à la médiathèque de Ploërmel sur le site de la ville www.ploermel.fr. En effet, dans la rubrique **Bouger/Sortir** de la page de Ploërmel, vous y trouverez une multitude d'informations. Six rubriques vous sont proposées : les **informations pratiques** (horaires, inscriptions, tarifs), la **base de données** et les **réservations**, les **coups de cœur**, les **nouveautés**, les **animations** et une nouveauté s'intitulant **À vous la parole** dans laquelle vous pouvez donner votre avis sur des films, séries, livres et autres produits culturels proposés à la médiathèque.

Ce nouveau dispositif est d'ores et déjà accessible, n'hésitez pas à y faire un tour !



Agenda : exposition

Les échanges entre ploërmelais et allemands se font régulièrement. Pour rappeler les souvenirs de leur voyage à Saxe (2013) et à Apensen (2014), le comité de jumelage Franco-Allemand organise à la médiathèque,

Votre médiathèque change d'heure

HORAIRES D'OUVERTURE POUR JUILLET & AOÛT

Mardi : 10h > 12h15 - 13h30 > 18h

Mercredi : 10h > 12h15 - 13h30 > 18h

Vendredi : 10h > 12h15 - 13h30 > 18h

Samedi : 9h30 > 12h15

HORAIRES D'OUVERTURE À PARTIR DE SEPTEMBRE

mardi : 13h30 > 19h

mercredi : 10h > 12h & 13h30 > 18h

jeudi : 9h > 12h (groupes adultes et scolaires)

vendredi : 10h > 12h & 15h30 > 19h (groupes adultes et scolaires : 14h > 16h)

samedi : 10h > 12h & 13h30 > 17h



une exposition de photographies **jusqu'au 4 juillet**. Les allemands séjournant à Ploërmel à cette même période, ce sera, pour tous, l'occasion de revivre des moments conviviaux dans un site chargé d'histoire : les Carmes.

Monsieur Alain HERVÉ,
conseiller municipal délégué
à la culture



On se retrouve cet été !



3 juillet à 21h

Bourg, Loyat

Concert latino jazz



Association de qualité du chœur de femmes, à un ensemble instrumental de l'école de musique de Ploërmel sur le thème de la chanson des années 70 ainsi que quelques standards de jazz et musiques latino-américaines.

10 juillet à 21h

Lac au duc, Taupont

Soirée reggae

Avec l'aide de la maison des jeunes de Ploërmel, à partir de 14h, le lac au duc va vivre au rythme de la culture urbaine. Au programme ? Hip hop, graphs, capoeira.

À 21h, concerts d'artistes de la scène internationale: Bob Waza et Rod Taylor. Ces deux artistes distillent une musique dynamique. En 1^{ère} partie, découvrez le groupe Shebeen, quand la tradition bretonne rejoint les caraïbes.



17 juillet à 21h

Place du Tribunal, Ploërmel

Fest Noz, Degemer Mat (bienvenue aux estivants)

Venez découvrir la culture bretonne ! Cavaliers et cavalières vous feront découvrir plinn, gravotte, an-dro et la danse bretonne n'aura plus de secret pour vous.



Le groupe Loened Fall, composé de deux chanteurs, une guitare, un violon et une bombarde, va vous entraîner dans des rythmes effrénés et une ambiance très festive et découvrez en 1^{ère} partie le groupe Penn Kazh.

6 août à 21h

Place du Tribunal, Ploërmel

Commémoration Libération

Le groupe Pikey Butler's Jumpin Five prendra le relais pour un concert ambiance 40's-50's.



Venez en costume d'époque !

21 août à 21h

Château de la Haute-Touche, Monterrein

Musique irlandaise

Le groupe The Churchfitters sera en concert à l'occasion du dernier rendez-vous d'Armel de l'été.



Le quartet anglais phare de la scène folk d'aujourd'hui, The Churchfitters poursuit sa route en nous délivrant un regard expérimenté et toujours ré-inventé sur la musique folk, dans lequel les sonorités celtiques croisent les rythmes pop-rock. Ouvert et coloré, virtuose et inspiré, musical et chanté, leur univers hors mode touche en plein cœur.

14 août à 21h

Place de la gare, Ploërmel

Fête de la Saint Armel

D'après la légende, un dragon dévastait le pays près de la forêt de Brocéliande. Saint Armel prit son étole et de l'eau bénite, dompta le serpent et le chassa du pays.



Gouel Sant Arth Maël, c'est le fest noz de l'été et le rendez-vous des nouvelles musiques traditionnelles de Bretagne. **Au programme** : le bagad de Ploërmel, H[E]J (mélange de musique bretonne et de hip hop), suivi de Plantec et d'An Tri Dipop.

À la tombée de la nuit, un spectacle pyrotechnique éclairera le ciel de plou Armel !

Entrée libre

Du 8 juillet au 20 août

Chapelle bleue, Ploërmel

Formes et couleurs

Mercredi, jeudi, samedi, dimanche : 14h à 18h30

Vendredi : 10h > 13h et 14h > 18h30, Entrée libre

L'aquarelle, l'huile, l'acrylique et le pastel se mélangent pour vous faire découvrir l'exposition « formes et couleurs à la chapelle bleue ».

Brocéliande Sport Nature en images

Le Festival Brocéliande Sport Nature et la Fête de la Bretagne ont été un véritable succès ! Rassemblant environ 10 000 personnes sur l'ensemble des animations organisées, ces événements sont le résultat du travail et de l'implication de tous : bénévoles, agents de la ville de Ploërmel et de Ploërmel Communauté, élus municipaux, vice-présidents de Ploërmel Communauté, etc.



Le samedi 16 mai, le public avait répondu présent pour cette journée sportive ! Escalade, démo de VTT, yoga, et bien d'autres... les découvertes étaient au rendez-vous !



Le samedi 16 mai, la deuxième édition du Trail du Lac n'a pas déçu ! Pas moins de 500 coureurs s'étaient inscrits sur l'un des parcours proposés. Un grand bravo à tous les participants !



Charly MARTEAU D'AUTRY a couru le 42 km au profit de l'association 1001 Sourires et plus particulièrement pour le petit Jules.



Le dimanche 17 mai, une journée compétition a animé tout le territoire. Cyclisme, pêche, kayak, cross canin... il y en avait pour tous les goûts !



Le lundi 18 mai, 200 enfants ont participé à la journée scolaire du festival. Entre chasse au trésor, activités sportives, et sensibilisation autour de l'eau, la journée a été bien remplie pour ces classes de CM1.



Football : nouveau succès pour le tournoi des légendes !

Le tournoi des légendes était organisé le 30 mai dernier au stade municipal Patrick Caillaud de Ploërmel. Pas moins de 24 équipes U15 et U17 s'étaient donnés rendez-vous pour s'affronter.



Les U15 du PFC terminent 3^e



Les U17 du PFC terminent 2^e

Du côté des U15, avec 1 but d'écart, c'est le Auray FC qui s'impose 1 à 0 face au Pays de l'Oust, et le Ploërmel FC finissant 3^e.

Côté U17, le Ploërmel FC s'incline en finale face à l'OC Cesson Sévigné sur le score de 2 buts à 1. Le FC Lamballe complète le podium.

Le Stade Rennais avait également fait le déplacement pour l'occasion ; le FC Lorient quant à lui, devrait être présent en 2016.

Cette 4^e édition aura connu un record d'affluence avec 400 footballeurs et un pic pour les finales à plus de 600 spectateurs !

Ouverture de la baignade

Du mercredi 1^{er} juillet au lundi 31 août, vacanciers et habitants pourront profiter du soleil sur la plage du Lac au Duc avec baignade surveillée, tous les jours de 13h30 à 18h30.



Monsieur Stéphane SIMON,
conseiller municipal délégué
à la vie sportive



Les matchs de foot de l'été

Le 8 août, Roc-Loisirs organisera une nouvelle édition de son gala de football professionnel au stade municipal Patrick CAILLAUD de Ploërmel. Cette 16^e édition sera l'occasion de soutenir 3 associations venant en aide aux enfants malades.

Cette année, 6 équipes seront présentes sur le stade ploërmelais dont 3 réserves d'équipes professionnelles. Ce sera ainsi l'occasion pour eux de peaufiner leur condition physique en vue de l'ouverture du championnat.

Le planning de ces matchs de football de haut niveau sera le suivant :

- 14h30 : le Vannes Olympique Club (D.H.) contre le Ploërmel Football Club (D.H.),
- 16h30 : le Football Club de Nantes (C.F.A. et professionnels) contre le Stade Rennais Football club (C.F.A. et professionnels),
- 19h : le Football Club de Lorient (C.F.A. et professionnels) contre la GSI Pontivy (C.F.A.).

Le coup d'envoi des matchs de 16h30 et 19h sera donné par deux figures bien connues du football professionnel et du monde journalistique : monsieur Jean-Claude SUAUDEAU (ancien entraîneur du F.C. Nantes et plusieurs fois champion de France) et monsieur Patrick LE COCQ (journaliste et présentateur du journal de 13h à l'époque d'antenne 2). Toutes les équipes viendront soutenir 3 grandes causes : *Imagine for Margo*, qui se mobilise contre les enfants atteints d'un cancer au Centre Hospitalier de Nantes, l'association *Avance avec Hermance*, qui permet d'aider les enfants atteints du virus « cytomégalo virus » responsable d'infections chez les femmes enceintes pouvant provoquer des lésions chez le fœtus, et l'association *La chaîne de l'espoir*, qui permet d'opérer et de soigner des enfants étrangers dans les hôpitaux français.



INFORMATIONS PRATIQUES

Gratuit jusqu'à 12 ans
De 13 ans à 16 ans : 5 euros
+ de 16 ans : 8 euros.

La Ploërmelaise, 5^e édition le 20 septembre

En participant à la 5^e édition de la Ploërmelaise, la ville de Ploërmel renouvelle son soutien à la ligue contre le cancer, comité du Morbihan dans sa lutte contre la maladie et pour la promotion du dépistage du cancer colorectal, conjointement avec l'ADECAM.

La 5^e édition se déroulera le dimanche 20 septembre 2015. Tous les bénéfices seront reversés à l'hôpital de Ploërmel. Les fonds seront dédiés à l'acquisition de matériels destinés à améliorer la qualité de vie des patients.



Bulletin d'inscription 2015

1 bulletin par participant

Inscriptions possibles le jour J de 9h à 9h45 au tarif de 8€

NOM :

Prénom :

Commune de résidence :

Mail :

Âge :

Vous êtes : Coureur Marcheur

Votre taille de t-shirt : S M L XL

Inscription :

Appartenez-vous à un groupe ?

école, entreprise, collectivité, famille, amis

Nom du groupe :



Madame Marie-Thérèse FÉVRIER,
adjointe au maire en charge de
l'action sociale et la santé

Plan canicule

Sensibilisation aux chaleurs de l'été

Depuis le 1^{er} juin, le « plan canicule » peut être activé par la Préfecture du Morbihan en cas de fortes chaleurs. Pour vous protéger, suivez ces quelques conseils.

Le Plan Canicule est un dispositif d'accompagnement pour les personnes fragiles (âgées ou handicapées), vivant seules, lorsque les températures sont élevées. En cas de risques exceptionnels et du déclenchement du Plan Canicule, toutes les personnes inscrites sur le registre seront directement contactées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, ou si un proche est dans cette situation, pensez à vous inscrire auprès du CCAS au 02 97 73 20 75. Vous bénéficierez d'une aide en cas de canicule.

Pour en savoir plus pour vous ou votre entourage, composez le 0 800 06 66 66 (gratuit depuis un poste fixe) ou consultez le site www.sante.gouv.fr.

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

L'Institut Médico Éducatif en visite à l'hôtel de ville

Un groupe d'élèves de l'Institut Médico Éducatif « Les Bruyères » de Plumelec a été reçu à l'hôtel de ville de Ploërmel le 4 juin dernier par madame Marie-Thérèse FÉVRIER, adjointe au maire en charge de l'action sociale et de la santé, et monsieur Thierry BRUNIER, directeur général des services.



Bientôt en âge de travailler, ces jeunes adultes avaient à cœur de découvrir le fonctionnement de la mairie et l'étendue des métiers exercés.

Pour ce faire, madame Lise PHILIPPE, responsable des ressources humaines à la mairie, leur a présenté un support vidéo présentant les nombreuses missions qui peuvent être confiées aux agents du service public (cuisine, secrétariat, espaces verts, accueil, etc.).

Rendez-vous le dimanche 13 septembre dans le parc de l'Ehpad Saint Antoine.



Kermesse de l'Ehpad Saint Antoine



La traditionnelle kermesse de l'Ehpad Saint Antoine aura lieu le dimanche 13 septembre. La commission Animations de l'établissement organise cette journée afin de proposer des temps forts à ses résidents tout au long de l'année : balades, participation à des événements, etc. Cette kermesse est également l'occasion pour les résidents et leur entourage, de passer un moment convivial et amusant, aux côtés du personnel de l'Ehpad.

Le mot de la majorité

L'agitation menée par une opposition stérile et malveillante

Lors d'une séance de conseil municipal en 2012, Madame LE MARRE se félicitait d'avoir retrouvé un climat apaisé. Sévèrement rejetée par les électeurs en 2014, elle n'applique pas aujourd'hui ce qu'elle semblait apprécier auparavant et passe son temps désormais à souffler sans cesse sur les braises afin d'allumer les feux de la contestation. N'ayant plus désormais le moindre assise politique, elle ne dirige plus guère qu'une poignée de partisans et fait appel à des troupes extérieures syndicalo-politico d'extrême gauche qui récupèrent la contestation et montent au front pour édifier dans la plus grande précipitation le Lycée Public. Il est où ce combat qu'elle prétend mener pour PLOERMEL ? En agitant les drapeaux rouges, elle mène une action qui devient purement idéologique et qui n'a plus rien à voir avec l'offre d'une pluralité d'établissements. Quelle mauvaise foi ! Le terrain ciblé par la municipalité LE MARRE n'était pas non plus propriété de la commune, et le coût de son aménagement aurait été plus onéreux que le projet proposé aujourd'hui.

De l'autre côté que voit-on, sinon un agité qui s'octroie la propriété de la statue du Pape ! Mais non Paul ANSELIN n'en est pas propriétaire, il ne peut pas faire acheter la statue.

Seul le nouveau Maire a le pouvoir de mener les actions de défense pour préserver la présence d'une statue dont l'existence n'est plus contestée que par des irréductibles de la pensée extrême.

Paul ANSELIN n'est plus Maire depuis bien longtemps mais il veut encore diriger la manœuvre et n'a toujours pas compris qu'il ne peut guère que gesticuler, ayant perdu désormais le pouvoir. Et lui aussi se voit entouré dans ses actions par des récupérateurs comme le FN et les mouvements bretons d'extrême-droite.

La majorité en place a elle été élue pour mener le combat de la réussite de PLOERMEL. Les conditions financières déplorables laissées par les prédécesseurs ont singulièrement compliqué la tâche. Et ils en rajoutent en menant un harcèlement permanent. Point n'est besoin d'asséner des contre-vérités mensongères, de porter au-delà de la commune une image désastreuse qui nuit au bien-être de la ville et de ses habitants.

Alors nous disons oui à une opposition constructive mais non à de mauvais perdants enragés et malfaisants.

Ploërmel en mouvement

Le mot de Ploërmel avec Passion

Les seules choses qui bougent et mobilisent les élus à Ploërmel, ce sont les statues, pas le lycée public, ni rien d'autre d'ailleurs ! Les élus préfèrent se soumettre au diktat de l'enseignement catholique plutôt que d'agir pour l'intérêt général. Sinon, pourquoi refuser ce qui est une évidence pour 2 ploërmelais sur 3, pour les centaines de personnes qui ont manifesté le 6 juin dernier, ... ? La laïcité, c'est la tolérance et le respect, la garantie de la liberté de penser de chacun, de sa liberté de croire, ou de ne pas croire. Elle n'est pas à opposer à la religion, c'est le principe garant du bien vivre ensemble. Ce lycée, c'est un atout de plus pour notre territoire, pas une menace. Le temps presse. Ne laissons pas passer cette chance historique. Patrick Le Diffon a toutes les cartes en mains. A moins qu'il ne soit plus maître à bord et ne contrôle plus rien. Les choses traînent, et nous sommes la risée de la France entière. Monsieur le Maire, vous dites être pour, alors agissez, vite !

Béatrice LE MARRE, Arnaud LE PIOUF
Françoise COYAC, Gérard PAYOT

Pour contacter Ploërmel avec passion
Mail : ploermelavecpassion2014@gmail.com

Le mot de Ploërmel nouvel élan

Où va Ploërmel après 6 années de déclin et de gaspillage de nos impôts entre 2008 et 2014 ? On continue : Pas de création d'emplois : 6 semaines à un porteur de projet pour être reçu par un élu. Logement : comment construire avec des terrains à 100€ le m². Echec des rythmes scolaires : refus de l'aide proposée. Gestion rigoureuse : les élus ont fixé leurs indemnités au taux maximum et où va l'hôpital ? N'oubliez pas le reniement du maire sur le lycée public contrairement à son engagement auprès de Lamennais. Statue de St Jean-Paul II : validation volontaire ou involontaire des arguments présentés en défense par Mme Le Marre au TA de Rennes, en réalité une accusation contre la délibération validée par le Préfet. Enfin l'exploit : il n'y a plus de Ploërmelais au Conseil Départemental. Arrêtez le déluge de phrases toutes faites et les coups de menton comme « je prépare des arguments chocs avant de faire appel pour Jean- Paul II ou bien je suis dans une démarche de conquête ! ».

Paul ANSELIN, Myriam ALLOYER, Camille SIRO

Pour contacter Ploërmel nouvel élan
contact@ploermelmunicipales2014.fr
Ploërmel Nouvel Élan, 14 rue du Clos Hazel, 56800 Ploërmel

Office de Tourisme : nouveaux services à découvrir !

Dans le cadre de sa compétence tourisme, Ploërmel Communauté délègue jusqu'alors à l'association « office de tourisme », les missions de service public d'accueil, d'information, de promotion et d'animation touristique.



L'Office de Tourisme vous accueille toute l'année. L'été de 9h45 à 12h et de 13h45 à 18h. Les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30. L'hiver : de 10h à 12h et de 14h à 17h. Fermé les dimanches et jours fériés.

Toutefois, afin d'intégrer complètement ce service à sa politique globale de développement touristique, le conseil communautaire a voté la reprise de sa gestion en intégrant l'Office de Tourisme aux services de la communauté de communes.

Un véritable service public !

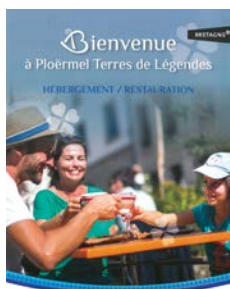
L'Office de Tourisme de Ploërmel « Terres de Légendes » continue d'assurer les mêmes missions.

En complément, et pour palier la fermeture de la boutique SNCF initialement située en centre-ville, Ploërmel Communauté a décidé de confier sa gestion à l'Office de Tourisme. La vente de titres de transport est effective depuis le 2 juin dernier.



Brocéliande Bike Tour : l'Office de Tourisme propose désormais des Vélos à Assistance Électrique à la location. Une initiative « Destination Brocéliande » pour découvrir le territoire autrement !

! Les éditions 2015 sont arrivées ! Téléchargez-les sur le site www.tourisme-ploermel.com



Destination Brocéliande
Guide hébergement et restauration



Destination Brocéliande
Guide des loisirs de la Destination Brocéliande



Destination Brocéliande
Agenda de l'été

Contact Office de Tourisme, Tél. 02 97 74 02 70

Pôle culturel

3 rue de Guibourg, 56800 Ploërmel - Tél. 02 97 74 08 21

FRANCE MUTUALISTE	le 2 ^e vendredi du mois, sur rdv 02 99 67 50 81 - 02 94 40 65 92
GEM la vie	les lundis et vendredis, 13h30 - 17h
Association Anorexie & Boulimie	3 ^e lundi du mois, 20h - 22h

Maison des Solidarités

Rue Barthélémy Thimonnier, 56800 Ploërmel

CIDFF	sur rdv tous les mardis des semaines paires 9h - 12h • Contact : 02 97 63 52 36
Croix Rouge	mardi de 9h30 à 11h30, mercredi et jeudi de 14h à 16h30 • Contact : 02 97 74 31 66
Centre de distribution alimentaire	Mardi de 14h à 16h
Resto du Coeur	de déc. à mars : mercredi, jeudi, vendredi, de 9h à 11h30 • d'avril à nov. : mercredi et vendredi, de 9h à 11h
Secours catholique	1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois • 14h30 - 16h30
Familles Ploërmelaises	Contact : 02 97 72 11 26 famillesploermelaises@hotmail.com
AMISEP, Le comptoir des rues ressourceurie/recyclerie	mardi et jeudi de 14h à 18h, mercredi, le vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Pôle Social

26 rue du Général Leclerc, 56800 Ploërmel • Tél. 02 97 73 20 75

Mutilés du Travail • FNATH	1 ^{er} jeudi du mois • 13h30 - 15h
Veuves et veufs civils	3 ^e lundi du mois, 10h - 12h Contact : 02 97 47 42 80
EFAI Toxicomanie	4 ^e mercredi du mois 18h30 - 20h • Contact : 02 97 76 49 00
ADAVI CAPP Ass. Départ. d'Aide aux Victimes	1 ^{er} jeudi du mois sur RDV • 14h - 17h30 Contact : 02 97 26 41 52
Groupe de parole de personnes endeuillées	2 ^e vendredi du mois / 20h - 22h
La santé et la famille	1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois, 18h - 20h Contact : 06 89 25 46 53
UDAF 56 Médiation familiale	1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois sur RDV 9h - 12h • Contact : 02 97 54 79 18
UFC Que Choisir	1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois 9h - 12h • Contact : 02 97 47 49 90 ploermel@morbihan.ufcquechoisir.fr
ADIL	sur rdv les 1 ^{er} et 4 ^e mardi du mois 14h - 17h15 • Contact : 0 820 201 203

Salle des Carmes

sous l'office de tourisme situé 5 rue du Val, 56800 Ploërmel

Croix d'Or 3^e vendredi du mois • 20h - 22h15

Hôtel de ville et communautaire

Place de la mairie, 56800 Ploërmel

Conciliateur de justice	le 3 ^e mercredi du mois sur convocation : 14h - 17h Contact : 02 97 73 20 73
Pact HD 56 (habitat)	le vendredi, 10h - 12h • Contact : 02 97 40 96 96
CAUE	tous les mardis des semaines paires, sur rdv
Centre d'Accès au Droit	le lundi toute la journée et le vendredi après-midi, sur rdv. Contact : 02 97 27 39 63